

PROJET d'ETABLISSEMENT du lycée Arago

(2011-2014)

A) Le contexte :

1) Le contexte historique :

Le lycée Arago est le lycée centre ville de Perpignan. Le bicentenaire de sa création a été célébré en 2008 ce qui en fait l'un des plus anciens établissements scolaires de notre république française.

Les perpignanais retirent une grande fierté d'avoir fréquenté cette institution à tel point qu'une amicale des anciens d'Arago existe depuis 1896 et fonctionne toujours. Chaque année, elle accompagne l'établissement sur certains de ses projets et depuis 2003, attribue un nom de baptême à la promotion des élèves de seconde.

De par ce contexte historique, le lycée garde auprès des perpignanais une réputation d'excellence et les demandes d'affectation sont toujours plus nombreuses que les places disponibles.

2) Le contexte sociologique :

Le lycée est mitoyen d'une zone urbaine sensible composée des quartiers Saint-Jacques et Saint-Mathieu. La caractéristique des élèves de seconde recrutés par le lycée est en évolution. Entre 2006 et 2010, le taux de catégories socioprofessionnelles défavorisées est en hausse significative puisque nous passons de 21% à 28.8%. Notre pourcentage de boursiers est en hausse.

L'environnement du lycée et notamment la communauté scolaire doivent prendre conscience de l'écart entre le contexte historique et le contexte sociologique car, par voie de conséquence, une évolution des pratiques pédagogiques doit être opérée. Quelques signes encourageants montrent que cette mutation est en cours (la diminution des redoublements et l'amélioration des résultats au bac en 2010 et en 2011 démontrent déjà une amélioration de la valeur ajoutée du lycée). Il reste à l'amplifier.

B) Le diagnostic :

1) La population scolaire :

Le lycée Arago accueillait, en septembre 2010, 1372 élèves et 378 étudiants (184 CPGE et 194 STS). Cet effectif se composait de 755 externes, 917 demi-pensionnaires, 70 internes et 8 internes externes.

Les filles représentaient 53,8% de l'effectif ; les catégories socioprofessionnelles étaient de 39.9% pour les favorisées, 29.4% pour les moyennes, 28.8% pour les défavorisées (2% étant non renseignées). Le lycée accueillait 3.7% d'étrangers.

Ces effectifs sont en baisse régulière. De 1940 élèves en 2006, nous sommes passés à 1750 à la rentrée 2010 soit 190 élèves en moins. Une partie de cette baisse s'explique par une diminution des effectifs des classes de seconde ; en 2006, le lycée accueillait 587 élèves de secondes et en 2010, il n'en accueille plus que 510 soit 77 en moins. Ceci correspond sans doute au choix institutionnel de mieux répartir ces élèves sur l'ensemble des lycées du bassin.

Par contre, durant la scolarité secondaire et post-baccalauréat, le lycée perd régulièrement des élèves. Cette perte semble essentiellement due à des démissions ou des décrochages scolaires. Pour exemple, en 2009 le lycée accueillait 518 élèves de seconde ; en 2010 ils ne sont plus que 403 en classe de première soient 115 élèves en moins. 58 ont redoublé, 9 ont déménagé et une quinzaine ont été, semble-t-il, orientés en STI (sciences et technologies industrielles) ; 33 n'ont pas continué leur parcours en LEGT.

Dans le même ordre d'idée, les classes de 1^{ère} en 2009 accueillait 477 élèves et les classes de terminale en 2010 accueillent 480 élèves dont 32 redoublants ; 29 élèves ont décroché.

Si nous rajoutons les abandons en terminale, en STS et en CPGE, nous pouvons comprendre l'érosion régulière des effectifs.

A la rentrée 2011, nous accueillons 1378 élèves et 388 étudiants (192 STS et 196 CPGE). Nous noterons que, malgré la fermeture de 2 classes, nous maintenons les effectifs.

2) Les moyens :

a) Les ressources humaines :

Actuellement 229 personnes travaillent au lycée. Cet effectif est composé de 143 enseignants, 23 personnes d'intendance et d'administration dont 5 personnes à la direction, 27 personnes en vie scolaire dont 4 CPE et 36 personnels TOS.

Concernant les enseignants, 52.1% sont des femmes, 40% sont agrégés et 60% sont certifiés, 38.4% ont 50 ans et plus. L'équipe est stable.

b) Les ressources matérielles :

Le lycée gère un budget d'environ 1800000 euros partagé entre des crédits de la région et des crédits d'état (hors masse salariale);

Concernant les travaux, le démarrage d'une restructuration complète est prévu à la rentrée 2011 pour une durée de 4 ans. Cela devenait nécessaire en terme de conformité des bâtiments et de système d'information (réseau informatique notamment)

3) Le projet d'établissement et le contrat d'objectif :

a) Le projet d'établissement 2008-2011

Il s'articulait autour de 3 axes :

- Des parcours de réussite adaptés aux attentes de chacun :

Le lycée favorise la réussite de ses élèves en les aidant à construire leur projet personnel et à le réaliser en particulier sur le plan scolaire.

- Une communauté qui s'implique dans la formation éducative des jeunes :

Le lycée veut être un acteur de développement culturel et social des élèves pour les aider à devenir des citoyens responsables.

- Un lieu de vie et de travail agréable :

Le lycée veut être pour la communauté éducative un lieu de vie et de travail agréable qui favorise la communication et l'épanouissement de chacun.

b) Le contrat d'objectifs 2009-2012 :

Le contrat d'objectifs signé en 2009 par le recteur, l'inspecteur d'académie et le proviseur prévoit l'atteinte des objectifs suivants :

- Construire pour chaque élève un parcours de réussite de la fin du collège à l'enseignement supérieur.
- Favoriser, à tous les niveaux, la concertation et les projets de travail en commun des équipes pédagogiques
- Assurer un équilibre harmonieux des différentes filières présentes dans l'établissement en développant les formations littéraires et économiques et sociales
- Développer par des actions de vie scolaire l'appropriation par les lycéens des instances et des locaux de l'établissement.

Projet 2011-2014

I) Le projet pédagogique :

A) Pour une école de l'égalité des chances :

Chantier n° 1 : améliorer l'ambition scolaire et élever les niveaux de formations (axe 1 du projet d'établissement)

- mise en place de soutien disciplinaire pour les élèves en difficulté organisé par des professeurs, des assistants d'éducation, des étudiants de CPGE
- mise en place de soutien méthodologique dans le cadre de l'accompagnement personnalisé
- développer des compétences dans le cadre des enseignements des langues vivantes
- construction du projet d'orientation dès la classe de seconde avec la mise en place d'une fiche navette circulant entre le lycée et les familles et la création d'un livret d'orientation qui suit l'élève dans sa scolarité
- continuité et renforcement des actions liées à la découverte des voies d'orientation et de formations : forums grandes écoles, journées du tertiaire, cordées de la réussite, liaison 3^{ème} /2^o, liaison lycée/université
- ouverture d'une section Bachibac pour promouvoir l'ouverture vers l'Espagne
- ouverture d'un atelier « sciences po » pour préparer les élèves volontaires au concours

Chantier n°2 : ne laisser personne au bord du chemin éducatif (axe 1 du projet d'établissement)

- mise en place d'une cellule de veille qui se réunit tous les mois pour lutter contre les démissions et les décrochages scolaires
- mise en place d'un entretien obligatoire avec la direction avant tout départ (déménagement, décrochage, démission)
- mise en place de stages « passerelle » et de parcours relais pour faciliter les réorientations
- développer les entretiens d'orientation à tous les niveaux de classes
- projet d'ouverture d'un internat d'excellence
- développer les relations avec d'autres structures : la MGI (mission générale d'insertion), la mission locale, la maison d'emploi formation...

Chantier n°3 : former des individus cultivés et des citoyens responsables (axe 2 du projet d'établissement)

- adhésion du lycée au programme d'éducation à l'environnement et de gestion durable : le projet lycée21(en cours de réalisation pour obtenir le label) est associé au présent projet d'établissement
- soutenir les projets éducatifs et culturels
- développer l'accès aux arts
- Fonctionnement du CVL chaque semaine piloté par les CPE
- Réunion systématique du CVL avant chaque conseil d'administration pour la présentation de l'ordre du jour

B) Pour une école ouverte sur l'avenir :

Chantier n°4 : assurer une solide préparation à l'insertion professionnelle et à la formation tout au long de la vie

- Signature le 11/10/2010 d'une convention avec l'AFIJ (Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes diplômés) pour favoriser le lien école entreprise et préparer les futurs diplômés à l'insertion professionnelle.
- Développer le lien entre le lycée, les organisations professionnelles et les chambres consulaires notamment pour les élèves de BTS et de tertiaire

Chantier n°5 : consolider et développer l'excellence dans l'enseignement supérieur

- Inciter les élèves de terminale à présenter des dossiers de poursuite d'étude notamment en CPGE en BTS et IUT
- Etude d'un projet d'ouverture d'une classe préparatoire littéraire option B et de 2 licences professionnelles dans la continuité du BTS TC et du BTS CGO en lien avec l'université
- Partenariat UPVD et BTS VPT dans le cadre de la licence professionnelle tourisme d'affaires, festivalier et environnement urbain (TAFEU)

C) Pour celles et ceux qui font l'école :

Chantier n°6 : développer et accompagner l'autonomie des acteurs du système éducatif

- Accompagnement des acteurs et notamment les personnels d'enseignement et d'éducation dans la mise en place de la réforme du lycée
- Convocation régulière du conseil pédagogique pour l'associer au pilotage du projet d'établissement et du contrat d'objectif
- Création d'un site internet pour favoriser le partage de l'information au sein du lycée lui-même mais aussi vers l'extérieur (parents, élèves, partenaires, ...)
- Mise en place d'un projet de service piloté par le gestionnaire englobant l'ensemble des missions d'accompagnement de l'acte éducatif (accueil et gestion des élèves et des personnels, accueil des parents, relation avec nos partenaires et nos fournisseurs)

II) Le projet des services généraux

Les services généraux du lycée comportent plusieurs axes :

- Les fonctions administratives générales et financières
- les fonctions hébergement et restauration
- les fonctions logistiques générales

Tous les personnels exerçant ces fonctions contribuent au bon fonctionnement de la mission éducative et sont partie prenante des objectifs du projet d'établissement. On peut néanmoins dégager des objectifs spécifiques qui concourent à la réalisation des objectifs du projet :

- **Améliorer la qualité des données administratives** fournies à l'établissement, en privilégiant notamment la sécurité juridique de l'élève et celles des actes de l'établissement.
- **Améliorer la qualité des procédures comptables**, en dépenses comme en recettes, en portant une attention particulière sur les délais de paiement, le recouvrement des créances et le respect des réglementations en vigueur.
- **Améliorer les conditions d'accueil et de fonctionnement** du lycée :
 - o en garantissant un cadre de vie et de travail optimal
 - o en proposant un service de restauration susceptible de répondre aux nouvelles exigences nutritionnelles et de satisfaire les demandes de qualité des locaux et de l'accueil.
 - o En poursuivant l'effort déjà réalisé en matière d'accès aux TICE aussi bien pour les élèves que pour les enseignants; en assurant la continuité maximale du fonctionnement de ces équipements.
 - o s'impliquer fortement dans la démarche de développement durable autour de 2 axes : la réduction des dépenses d'électricité et de chauffage, la mise en place d'un tri sélectif dans les locaux scolaires (participation au projet lycée 21)
- **Accompagner la réhabilitation lourde du lycée** qui va être engagée par la Région :
 - o En s'adaptant aux contraintes du chantier pour assurer la continuité des enseignements et des pratiques pédagogiques.
 - o En maintenant toutes les fonctionnalités des divers services du lycée.

Evaluation et suivi du projet :

Ce projet s'inscrit sur une durée de 3 ans. Chaque année, un avenant sera proposé pour d'éventuelles modifications. Un certain nombre d'indicateurs nous permettent de suivre son évolution chiffrée.

Le lycée s'est doté d'un conseil pédagogique qui se réunit à peu près une fois par mois. Ce conseil pilote le projet d'établissement. Chaque année, nous présenterons le projet au conseil d'administration pour vote

Jean-Paul SIRIEYS proviseur (15/09/11)

Les indicateurs :

a) Le baccalauréat :

Les sources du ministère de l'éducation nationale (IPES : indicateurs pour le pilotage des établissements secondaires) nous permettent d'évaluer les résultats du lycée par rapport à ceux comparables sur le plan académique et sur le plan national.

Juin 2009	Lycée Arago	Référence académique		Référence nationale	
	Taux constaté	Taux attendu	Valeur ajoutée	Taux attendu	Valeur ajoutée
Taux de réussite au bac 2009	85	90	-5	90	-5
-Taux d'accès de la 2 ^o au bac	69	69	0	74	-5
- Taux d'accès de la 1 ^{ère} au bac	85	85	0	88	-3
-% de bacheliers parmi les sortants de 2 ^o , 1 ^{ère} et T ^o	72	69		75	
-% de bacheliers parmi les sortants de T ^o	90	91		92	

La valeur ajoutée du lycée n'est donc pas satisfaisante.

Juin 2010	Lycée Arago	Référence académique		Référence nationale	
	Taux constaté	Taux attendu	Valeur ajoutée	Taux attendu	Valeur ajoutée
Taux de réussite au bac 2010	89	87	+2	88	+1
-Taux d'accès de la 2 ^o au bac	72	71	+1	73	-1
- Taux d'accès de la 1 ^{ère} au bac	87	86	+1	88	-1
-% de bacheliers parmi les sortants de 2 ^o , 1 ^{ère} et T ^o	75	71		74	
-% de bacheliers parmi les sortants de T ^o	93	92		91	

La valeur ajoutée est majoritairement au dessus des taux attendus

b) Le pourcentage de redoublants de la classe de seconde :

Depuis 2006, le pourcentage de redoublants de la classe de seconde est en diminution et est maintenant inférieur au pourcentage académique et national (excepté en 2010)

2° générale et technologique	Lycée Arago	Référence académique	Référence nationale
2007	14	13.8	13.6
2008	11.5	13.8	12.6
2009	10.6	11.3	11.5
2010	13.3	10.3	10.7
2011	9.3		

c) Le suivi de cohorte :

Depuis 2006, le lycée perd régulièrement des élèves dans le secondaire.

niveau	Constat 2007	Constat 2008	Constat 2009	Constat 2010	Constat 2011
Seconde	572	555	518	497	507
Première	509	485	477	403	440
Terminale	512	513	485	480	433
Total	1593	1553	1480	1380	1378

L'orientation fin de 2°

Jun 2010

	1° générale				1° technologie				Total des 1°	Redou-blement	Réorien-tation
	1°L	1°ES	1°S	Total	1°STG	1°STI	Autres	Total			
Arago	11.3%	21%	34%	66.3%	18.1%	1.3%	1.9%	21.3%	87.6%	12.4% ?	3.1% ?
P.O	11.9%	17.8%	28.5%	58.2%	15%	5.9%	5.3%	26.2%	84.4%	7%	8.6%
Acad.	10.6%	17%	31.5%	59.1%	13.8%	6.3%	4.8%	24.9%	84%	8.7%	7.3%
France				59.5%				24.2%	83.7%	10.4%	5.9%

Jun 2011

	1° générale				1° technologie				Total des 1°	Rdt	Réo	abs
	1°L	1°ES	1°S	Total	1°STG	1°STI	Autres	Total				
Arago (493)	7% (35)	19.9% (98)	37.3% (184)	64.3% (317)	20.5% (101)	0.9% (5)	0.9% (5)	22.5% (111)	86.8% (428)	9.3% (46)	3% (15)	0.8% (4)
P.O	10.5%	17.4%	30.5%	58.4%	14.8%	5%	5.8%	25.6%	84%	15.9%		
Acad.	10.6%	17.4%	33.1%	61.1%	12.3%	5.6%	6.6%	24.5%	85.6%	14.3%		
France												

d) les classes post-baccalauréat :

Le lycée Arago possède 3 BTS et des CPGE et les résultats obtenus semblent satisfaisants. Mais lorsque nous analysons les taux d'attractivité estimés par le rectorat pour l'année 2009,, nous pouvons sans doute envisager des améliorations.

Les BTS : (taux d'attractivité estimés par le rectorat)

Concernant les BTS du secteur des services, la moyenne des taux d'attractivité (année 2009) sur l'académie est de 2.65 (2.65 demandes pour 1 place). Le taux pour le BTS CGO est à 1.54 et pour le taux pour le BTS tourisme est à 1.48. Concernant les BTS du secteur de la production, la moyenne des taux d'attractivité sur l'académie est à 1.6. Le taux du BTS TC est de 1.8, légèrement au dessus de la moyenne.

Les CPGE :

En comparant les pourcentages du lycée avec les pourcentages académiques et de 2 autres lycées, nous pouvons constater que les demandes de poursuites d'étude en CPGE au lycée Arago sont peu nombreuses.

2010	Nombre de T°	Dossiers CPGE	ES	L	S	STG
Académie	16750	2592 (15.5%)	13%	9%	28%	4%
Arago	483	58 (12%)	7%	8%	23%	1%
Joffre	463	163 (35%)	29%	29%	43%	24%
Daudet	455	148 (33%)	22%	14%	47%	11%
Arago 2011	476	65 (13.7%)	7.2%	7.5%	28.2%	1.5%

Et le taux d'attractivité est moins fort qu'ailleurs :

Taux d'attractivité	MPSI	PCSI
Arago	4	4.9
Joffre	11.2	8.5
Daudet	8.7	5

Devenir des élèves de terminales toutes séries confondues :

	Demandes CPGE	Demandes BTS	Demandes DUT	Demandes licence
TSTG (134)	2	99	36	93
TL (53)	3	6	2	46
TES (97)	6	25	36	88
TS (192)	43	23	53	166
Total	54	153	127	393

Classes préparatoires : devenir des terminales rentrée 2011

		demandes						admis		
		CPGE scient.			Autres CPGE			CPGE scient.		Autre CPGE
		total	Arago	Arago 1 ^{er} voeu	Litt.	Eco	ECT	Arago	Autre	
TS (192)	54(28.1%)	43(22%)	32(16.7%)	20 (10.4%)	4	7		16(8.3%)	9(4.7%)	3
TES (97)	7(7.2%)				1	6				4
TL (53)	4 (7.5%)				3	1				1
TSTG (134)	2(1.5%)						2			0

e) Résultats aux examens et concours

Bac	2009	2010	2011	2012	2013	2014
L	87.5%	90%	90%			
ES	89.2%	96.6%	91%			
S	88.2%	88.8%	91%			
Bac Gén.	88%	91.3%	91%			
CFE	66.7%	79.4%	83%			
Merca.	80.7%	82.9%	95%			
CGRH	75%	85.3%	95%			
Bac STG	76.4%	82.6%	92%			
Total	82.2%	88.9%	91%			

BTS	2009	2010	2011	2012	2013	2014
TC	93%	84.4%	83%			
CGO	62%	72.4%	64%			
VPT	56%	79.4%	82%			
Total	70.3%	78.9%	77.3%			

CPGE	2009	2010	2011	2012	2013	2014
PC			52.6%			
MP			51.7%			
PSI			81.8%			
Total		65.6%	66.3%			